Belgian Cockpit Association

Communiqué de presse

Bruxelles, le 14 mars 2016

Accident du vol Germanwings 9525 : Quelles sont les leçons à retenir ?

Le 13 mars 2016, près d'un an après le crash du vol Germanwings 9525 dans les Alpes françaises, le BEA (Bureau d'Enquêtes et d'Analyses) a publié son rapport final et ses recommandations. Deux principaux sujets ont été identifiés : le problème de l'évaluation psychologique des pilotes et la révision du principe des « 2 personnes dans le poste de pilotage » (*2-persons-in-the-cockpit*).

Comme l'ont déjà souligné la BeCA et IFALPA, le BEA estime « qu'il n'est ni efficace ni rentable de procéder à des évaluations psychiatriques approfondies dans le cadre de l'évaluation aéromédicale de routine des pilotes », étant donné que ce genre de maladie mentale est « relativement rare » et « impossible à prédire ». Par contre, le BEA encourage les opérateurs à mettre en place des programmes de soutien aux pairs (*Peer Support Programs*), dans le cadre d'un environnement de culture juste, ainsi que des « mesures destinées à atténuer les risques socio-économiques liés à une perte de licence ». BeCA/IFALPA ont déjà démontré l'efficacité de ces programmes et recommandent qu'ils soient établis par les associations de pilotes pour leurs membres.

En ce qui concerne le principe des « 2 personnes dans le poste de pilotage », BeCA/ECA ont précédemment soutenu que cette règle – qui a été recommandée par l'Agence européenne pour la sécurité aérienne (AESA) et mise en œuvre par de nombreuses compagnies aériennes peu de temps après la tragédie de Germanwings – ne constituait pas un outil efficace, puisqu'elle peut entraîner de nouveaux risques, liés, par exemple, à la présence dans le poste de pilotage de personnes qui ne sont pas correctement formées ou à des procédures ambiguës. Le rapport final du BEA rejoint ces déclarations et recommande que les risques soient évalués et que de nouveaux modèles de porte de poste de pilotage soient envisagés.

Finalement, le BEA a également souligné que ni une évaluation psychiatrique approfondie, ni la procédure des « 2 personnes dans le poste de pilotage » ne peuvent « prévenir totalement le risque de suicide », comme le confirment les accidents et incidents précédents.

La BeCA plaide donc en faveur de la mise en place de programmes de soutien aux pairs (*Peer Support Programs*), qui ont déjà prouvé leur efficacité aux États-Unis et en Allemagne. Ils se concentrent actuellement sur la dépendance à l'alcool et aux drogues, mais nous pensons que leur portée devrait être étendue aux problèmes de santé mentale. La BeCA invite l'Autorité aéronautique belge et toutes les compagnies aériennes belges à conclure un partenariat avec la BeCA, afin d'établir ce genre de programmes en Belgique.

Personnes de contact - Contactpersonen:
Pour le français – Alain Vanarlderweireldt: +32 476 93 24 10
Voor Nederlands – Rudy Pont: +32 478 58 50 44